SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Commune de Cobly

Objet : Réhabilitation / réparation de 30 forages (FPM) d'eau en panne dans la commune de Cobly et centre de santé de Ouroukparé

Référence SIGMAP : T_ST_88 448

***AVIS N° :* N° 64-2/005 /MCC-PRMP-SPRMP du .....**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de ***la commune de Cobly*** *publié* sur le portail web des marchés publics du Bénin le ***07 mars 2024.***

2. La Commune **de Cobly** a *obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2024* des fonds ***de Guichet Sahel,*** afin de financer *la* ***réhabilitation des infrastructures hydrauliques,*** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux de ***Réhabilitation / réparation de 30 forages (FPM) d'eau en panne dans la commune de Cobly et centre de santé de Ouroukparé :***

3. La Commune de Cobly sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

– la démolition de dix (10) anciennes superstructures (margelle avec dalle anti bourbier, rigole d'évacuation avec puits perdu) ;
- la reconstruction de dix (10) nouvelles superstructures (margelle avec dalle anti bourbier, rigole d'évacuation avec puits perdu)
- réhabilitation ; réparation, et fourniture des pièces de rechange pour les forages.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises**

- **Exigences techniques et expériences :**

❖ Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculée et exerçant dans le domaine de réalisation et réhabilitation des forages : **Domaine inscrit sur le Régime de Commerce et pour le groupement, tous les membres du groupement doivent être du domaine ;**

❖ Avoir effectivement exécuté en tant qu'entreprise principale, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2022 et 2021) et de l'année en cours, au moins deux

CELLULE DE CONTROLE DES MARCHÉS BON A LANCER COMMUNE DE COBLY

CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
BON A LANCER
COMMUNE DE DIBY

(02) marchés de réalisation et de réhabilitation des forages d'un montant hors taxes minimum global égal à : **vingt-trois millions (23 000 000) francs CFA, chacun.**

- ❖ Disposer du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux tel que demandé dans la **Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification** et apporter des preuves de propriété ou de location ;

- ❖ Disposer d'un personnel d'encadrement ayant d'expériences dans la réalisation des travaux similaires justifiés pour chacun par leur diplôme, curriculum vitae et leurs attestations de travail, tel que demandé dans la **Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;**

- **Exigences d'ordre financier :**

- ❖ Présenter les bilans ou extraits des bilans des années (2022 ; 2021 et 2020)
- ❖ Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction des trois dernières années (2022 ; 2021 et 2020) supérieur ou égal à : **Cinquante-sept millions (57 000 000)** Francs CFA
- ❖ Disposer des avoirs liquide sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit autres que l'avance de démarrage éventuelle justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière habilitée supérieur ou égal à : **Vingt-deux millions huit cent quatre-vingt-un mille trois cent cinquante-six (22 881 356) de francs CFA**

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

- **Exigences techniques et expériences :**

- ❖ Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculée et exerçant dans le domaine de réalisation et réhabilitation des forages : **Domaine inscrit sur le Régime de Commerce et pour le groupement, tous les membres du groupement doivent être du domaine ;**

- ❖ Disposer du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux tel que demandé dans **la Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification** et apporter des preuves de propriété ou de location ;

CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
BON A LANCER
COMMUNE DE COBLY

- ❖ Disposer d'un personnel d'encadrement ayant d'expériences dans la réalisation des travaux similaires justifiés pour chacun par leur diplôme, curriculum vitae et leurs attestations de travail, tel que demandé dans **la Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;**

- **Exigences d'ordre financier :**

- ❖ Produire dans l'offre le bilan d'ouverture, le(s) bilan(s) de(s) année(s) d'existence,
- ❖ Produire une assurance de tous risque professionnel,
- ❖ Disposer des avoirs liquide sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit autres que l'avance de démarrage éventuelle justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière habilitée supérieur ou égal à :
- ✓ **Vingt-deux millions huit cent quatre-vingt-un mille trois cent cinquante-six (22 881 356) de francs CFA**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de *quatre (04) mois pour chacun des deux lots*

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Monsieur Chabi Kolawolé BABATOUNDE, Personne Responsable des marche Publics de Cobly** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **secrétariat de la PRMP** à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (S/PRMP)** au **Bureau de la Mairie de la Commune de Cobly, au Quartier Kètouokè route de Datori, téléphone : 97 72 54 28,** de **08 h - 12 h 30 et de 14 - 17 h 30.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après **Secrétariat de la PRMP, Mairie de la Commune de Cobly, au Quartier Kètouokè route de Datori, téléphone : 97 72 54 28/ 64 47 87 61 email : prmp.cobly@mairie.bj ,** à compter du Vendredi 19/04/24

Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par ***voie postale***. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP qui est obligatoire pour tout candidat.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **bureau du secrétariat de la PRMP à la Mairie de la Commune de Cobly, au Quartier Kètouokè route de Datori**, au plus tard le Jeudi 23/05/2024 ..... **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après ***salle de réunion de la mairie de Cobly le même jour à 10 heures 30 minutes***

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : ***Quatre cent cinquante-sept mille six cent vingt-sept (457 627)*** En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cobly, le 05/04/.....2024

Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS * COMMUNE DE COBLY * PRMP

Chabi Kolawolé BABATOUNDE

CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS * COMMUNE DE COBLY * BON A LANCER